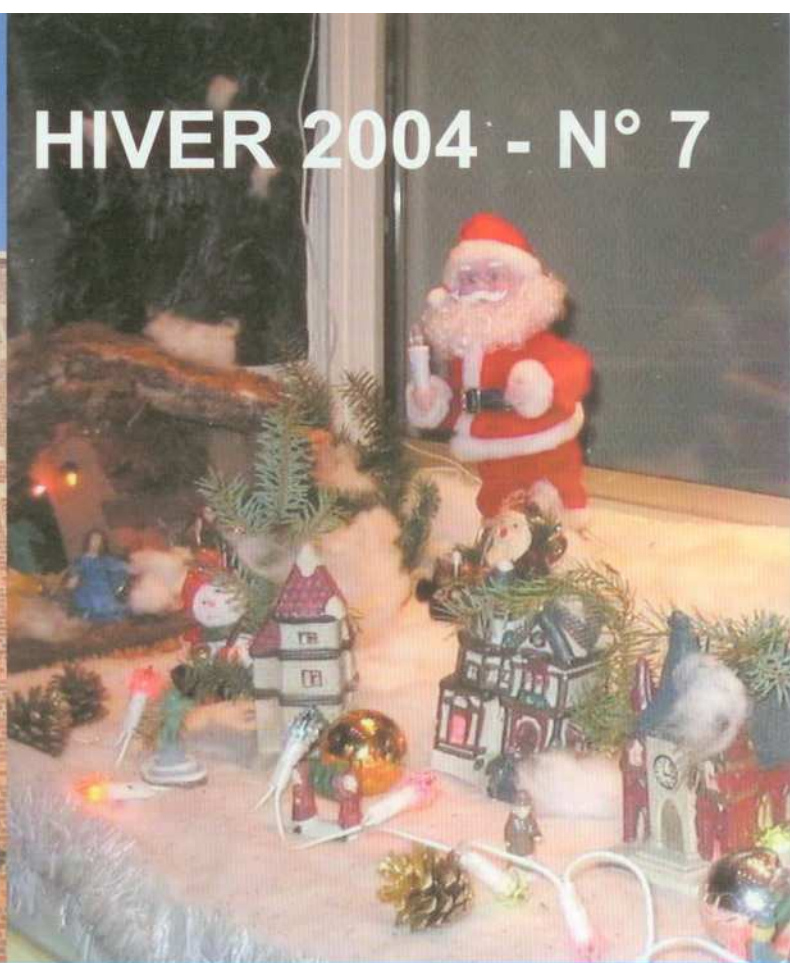
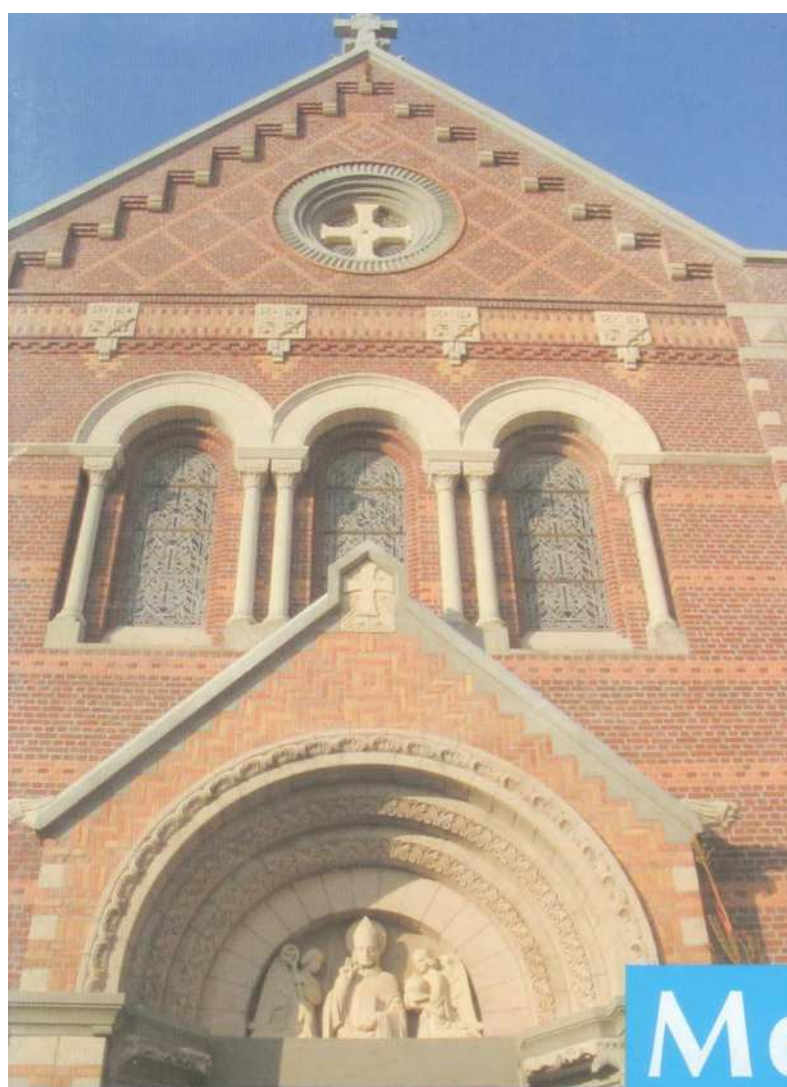
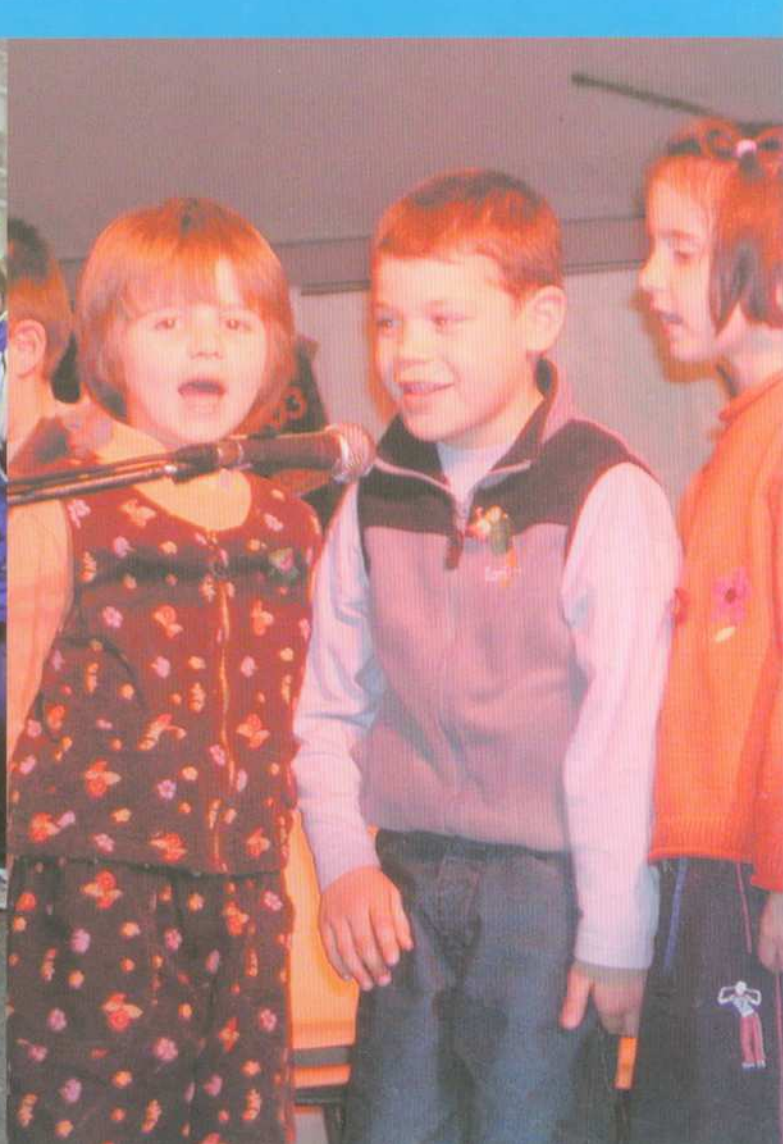


HIVER 2004 - N° 7



Mers-les-Bains





Edito du Maire

A quelques jours de la trêve de fin d'année et des moments chaleureux qui la caractérisent, je souhaite vous dire combien 2003 a été une année utile et pourquoi 2004 sera une année déterminante pour notre ville, et chacun d'entre nous.

Les projets du contrat d'alternance sur lequel vous vous êtes prononcés en mars 2001 sont maintenant tous lancés.

Leur réalisation dépendra, bien évidemment, de la façon dont nous allons réussir à sortir de l'incroyable affaire SOPICEM.

Mais déjà aujourd'hui, des grands projets attendus depuis des années voient le jour. Le plus spectaculaire est celui de la défense contre la mer. D'autres chantiers importants sont maintenant finalisés, l'église, le Centre-Loisirs et le début des travaux de voirie et réseaux divers du lotissement est prévu pour le 19 janvier 2004.

Malgré les difficultés importantes de financement, les travaux de voirie de la rue Sadi Carnot, de la rue du D^r ROUX, de la rue Charles Martel prévus pour le 1^{er} Semestre 2004, progressent.

Le fleurissement de notre ville, fut en 2003, et de l'avis général, de très bonne qualité.

L'animation culturelle est également un item important de l'action municipale, que dire du succès de la fête des baigneurs, et de la formidable mobilisation du téléthon.

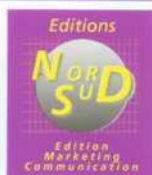
Toutes ces actions, tous ces projets vont dans le même sens : le redressement et le développement de notre ville.

Deux indicateurs pertinents nous démontrent que cette politique municipale est bonne pour notre ville : le formidable dynamisme du marché de l'immobilier, et l'ouverture de 5 nouveaux commerces en 2004.

Bien évidemment, je suis conscient des difficultés encore importantes qu'il nous faudra lever en 2004.

Soyez assurés, que loin de l'autosatisfaction, l'équipe municipale continuera à tout faire pour qu'aujourd'hui et surtout demain, nous soyons tous fiers d'être Mersoï.

Bonnes Fêtes de fin d'année à tous.



EDITIONS NORSUD S.A.

2, rue Ernest Cauvin

80480 SALEUX

Tél. 03 22 89 02 02

Fax : 03 22 89 45 26

Capital de 154.800 € - RCS B 334 029 808

MERS-LES-BAINS

Edition 2003

DEPARTEMENT DE LA SOMME

Directeur de la Publication : Freddy GORET Publicité : Editions NORSUD S.A. Dépôt Légal : 4^{ème} Trimestre 2003

Création et Impression : Editions NORSUD S.A. - SALEUX - Tél. 03 22 89 02 02 - Fax : 03 22 89 45 26 - E-mail : contact@editionsnorsud.fr

Sur proposition d'anciens élèves et de mersois l'ayant connu, la ville souhaite rendre hommage à M. Georges GOZETTE qui fut directeur d'école et qui a fortement marqué de sa personnalité, son dévouement, nombre de générations.

Toute personne susceptible de fournir, de prêter tout document, photos ou de témoigner est invitée à s'adresser à l'accueil de la mairie.

Le Conseil Municipal vous en remercie à l'avance.

Bien cordialement.

Emmanuel MAQUET
Maire de Mers les bains

CÉRÉMONIE DES VOEUX : CHANGEMENT DE DATE

Pour permettre au plus grand nombre de Mersois d'assister à la traditionnelle cérémonie des vœux, la date et l'heure que nous vous donnions dans le précédent journal municipal ont changé.

La cérémonie des vœux n'aura pas lieu le vendredi 9 janvier à 18 h mais le :

samedi 10 janvier à 11 h à la salle des fêtes.

INFOS...INFOS...INFOS...

- SOPICEM -

Dernières nouvelles de l'affaire Ville de Mers/Tutélaire des PTT : le dépôt des conclusions des avocats des deux parties aura lieu le 4 janvier. Sauf d'éventuelles nouvelles répliques, la ville pourrait espérer que la justice se prononce dans le courant du 1^{er} trimestre 2004, l'affaire ayant déjà été reportée deux fois...

- LOTISSEMENT -

Date de démarrage des travaux du lotissement, qui a fait l'objet d'un sondage archéologique par l'INRAP d'Amiens : le 19 janvier.



GARAGE MODERNE

RENAULT



LES SERVICES

Vente neuf et occasion
Réparation toutes marques

1-9, Quai Sadi-Carnot - LE TRÉPORT - Tél. 02 35 86 13 90

LE VIGNOBLE

Vins - Alcools - Bières - Cadeaux
27, rue Marcel Holleville - 80350 MERS LES BAINS
Tél. : 02 35 50 28 05 - Fermé uniquement le mardi
Horaires d'ouvertures 10h-12h15 et 15h15-19h
24, rue Jean Jaurès - 80100 ABBEVILLE
Tél. : 03 22 31 37 36 - Fermé le lundi matin
Horaires d'ouvertures 10h-12h et 15h-19h

Faites confiance
à vos annonceurs...

Les Travaux à l'école Les Tilleuls



Suite à un affaissement du plancher dans une classe du rez-de-chaussée des Tilleuls, causé par l'âge de l'école, il a fallu refaire le sol en totalité : l'institutrice M^{me} Louvet avait donc dû quitter cette salle avec ses élèves de moyenne et grande section de maternelle pendant que la société Sotrebati assurait les travaux de réfection.

Ces travaux sont maintenant terminés. Après démolition, la Sotrebati a posé un plancher à armatures en béton. Les services techniques ont ensuite pris le relais en posant le carrelage et en effectuant une remise en peinture de la salle.

La classe a bien sûr été réintégrée par M^{me} Louvet et ses élèves. La ville a investi dans ces travaux une somme avoisinant les 9 150 euros (60 020 F) .

Les prochains aménagements

Le Centre-Loisirs de la Prairie va bientôt déménager, probablement à la mi-janvier, dans ses nouveaux locaux sis au 1^{er} étage de l'école Les Tilleuls, actuellement en travaux (voir notre page à ce sujet).

L'actuel local, bien connu des mersoises comme étant l'ancien « Mille-Club », va reprendre sa fonction d'origine. Remis en état par les services techniques il offrira aux mersoises une nouvelle salle polyvalente (assemblées générales, activités de clubs, divers, etc).



Quant au préfabriqué qui jouxte le Mille-Club, il va lui aussi être remis en état à niveau et sera mis à disposition au Boule Club des Villes Sœurs que préside Jean-Luc Notebaert, en remplacement du boulo-drome couvert qui avait été rasé au fond du stade pour raisons de sécurité...

Travaux : le nouveau Centre-Loisirs

Le Centre-Loisirs de la prairie va déménager à la mi-janvier pour intégrer le premier étage de l'école des Tilleuls, rue André Dumont, entièrement refait aux normes entre autres par les services techniques. Il devrait également changer de nom ...

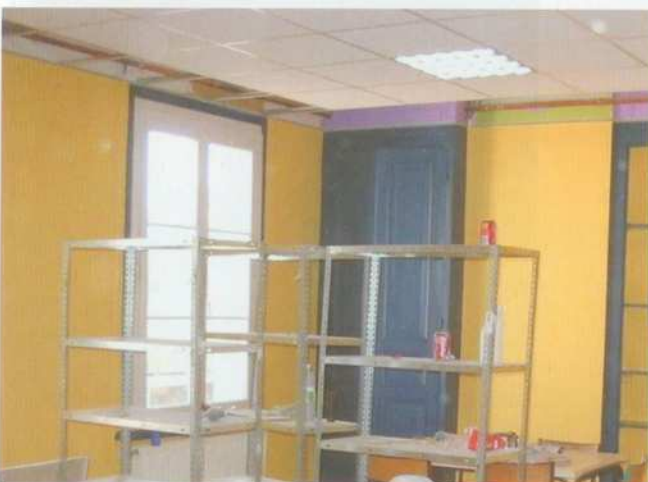
Créé en 1989, le Centre-Loisirs de la Prairie occupait depuis 1991 l'ancien "mille-club" (construit en 1972) dans des conditions difficiles à la fois pour les animateurs et les enfants : trop petits, mal isolés, ces locaux étaient de plus en plus difficiles à utiliser.

Un préfabriqué avait été ajouté par la suite pour une surface totale de 200 m² mais l'ensemble demeurait peu pratique.

Occupé jusqu'alors par un grand appartement de fonction et divers sur 320 m², le 1^{er} étage de l'école des Tilleuls est désormais affecté au Centre-Loisirs par la municipalité.



Des salles spacieuses et fonctionnelles...



Dès la mi-janvier le centre pourra donc bénéficier d'une structure ample, agréable, claire et moderne, repeinte en jaune paille et bleu marine, isolée et chauffée, avec cuisine, bureau pour le directeur James Doumen et salles à thème pour les ateliers (aide aux devoirs, activités générales, salle des petits, salle de repos, salle vidéo, cuisine...).

Le Centre-Loisirs pourra utiliser les salles d'activités musiques et arts plastiques du rez-de-chaussée (160 m²) pour, par exemple, préparer et présenter des petits spectacles. «Il vaut mieux avoir nos enfants ici plutôt que dans la rue.

Nous avons besoin d'une certaine qualité d'accueil pour les enfants. Les conditions n'étaient pas idéales, maintenant elles vont l'être. Nous pourrions rivaliser avec les centres de loisirs voisins...» indiquent le maire Emmanuel Maquet et les adjoints Yvon Obry, Rose Letu et Régine Douillet, qui ajoutent que les enfants qui fréquenteront le centre bénéficieront en plus de la cour de l'école en toute sécurité pour leurs activités de plein air. Coût du chantier : 48 257 € (320 000 F).



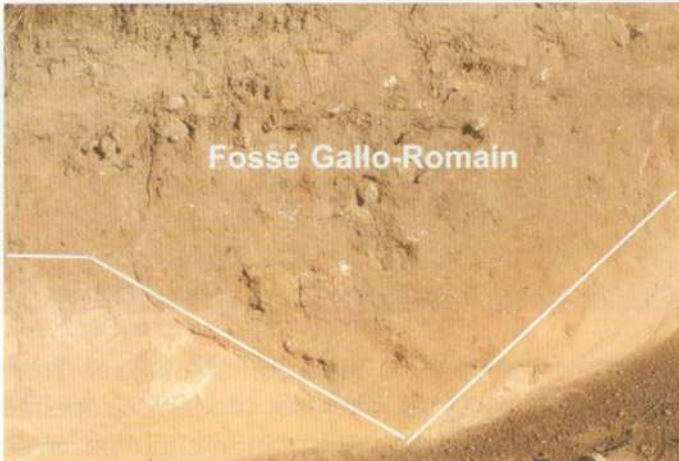
Les services techniques ont réalisé les faux-plafonds et la peinture de l'entrée et de la cuisine, la plomberie et le chauffage de toute la structure ainsi que l'électricité de la cuisine...



Premier chantier archéologique à Mers

Deux techniciens de fouilles de l'Institut National de Recherche Archéologique Préventive (INRAP), basé à Amiens, sont intervenus sur le site du futur lotissement en octobre à la demande du Préfet, afin d'y trouver d'éventuels vestiges du passé...

Pas de découverte sensationnelle sur le site du futur lotissement, dont la construction ne sera pas retardée (début des travaux le 19 janvier), si ce n'est qu'il a bien été habité au néolithique (4 000 à 5 000 ans avant J-C) et à l'époque des gallo-romains : quelques éclats de silex produits par la main de l'homme ont été trouvés, de même que les antiques vestiges terreux d'un fossé romain et une sépulture dénuée d'indices précis.



Le fossé romain en forme de « V » découvert par les techniciens de l'INRAP. Il faut avoir un œil exercé pour détecter les différentes colorations de terre...

Le site a été découpé en plusieurs tranchées à l'aide d'une pelleteuse, sur 80 à 90 cm de profondeur et juste avant la craie...



Projet : La Halle de la Galiotte

Dans le quartier du dépôt et sur le site de l'ancienne colonie de vacances SNCF « La galiotte », se trouve une immense salle, qui est tout ce qui reste des équipements du rail du début du siècle. La ville étudie un projet de rachat de cette salle, qui pourrait devenir ainsi un équipement supplémentaire pour les Mersois...

Le bâtiment est sain, les structures du toit le sont également.

La halle de la Galiotte pourrait être valorisée pour devenir un centre où la pratique de différentes disciplines sportives ou culturelles, voire les deux, serait possible : cela reste à étudier. Une réflexion est actuellement menée par les élus.

Il ne s'agit bien sûr pour l'instant que d'un projet mais si la visibilité financière à long terme de la ville s'améliore, rien n'est exclu, d'autant que le projet pourrait être d'une certaine ampleur pour l'avenir de la commune.

En effet, quand on considère le montant de ce qu'il faut déboursier pour construire une salle polyvalente par exemple, il y a de quoi réfléchir, alors que dans le cas présent



La halle est en bon état, elle est inutilisée depuis des années...

Vue extérieure du bâtiment...



une salle existe sur le territoire de la commune et en plus, en assez bon état. Il s'agit là d'une opportunité à saisir pour la ville de Mers.

« Dans un second temps, nous pourrions par exemple réhabiliter ce site et en faire un nouveau quartier de Mers, en y favorisant

pourquoi pas la construction de nouvelles maisons de ville, bien sûr après que les bâtiments qui restent de la SNCF aient été rasés. » propose le maire.

Il s'agirait par là même, de récupérer pour la ville ce qui est un des éléments du patrimoine historique Mersois : ce site SNCF accueillait des hangars pour la remise en état des wagons et des locomotives, il s'y trouvait également une rotonde de retournement (pour permettre à la locomotive de repartir dans l'autre sens...), d'anciens mersois s'en souviennent probablement encore.



Ce qui demeure du centre de vacances, abandonné depuis environ 3 ans...

L'Église Saint-Martin en travaux

Erigée face à la Manche et en plein vent, touchée par l'âge mais surtout par le gel, l'humidité, les différences de températures et l'érosion qui ne manque pas à Mers, la superbe église Saint-Martin, de style romano-byzantin, subit enfin une cure de rajeunissement...

Le gros œuvre de l'église n'avait pratiquement jamais été revu depuis sa construction en 1928 par l'architecte amiénois Edmond Douillet. Or, l'usure du temps et celle de la météo ont fortement altéré l'édifice.

Confiés à H. Chevalier Nord, une filiale de MCOMM, les travaux de réfection de l'église avancent : la façade est désormais achevée, les bétons ont été imperméabilisés en totalité avec un produit hydrofuge, capable de résister aux pires conditions climatiques, afin d'éviter que les ferrillages éclatent, les briques ont été rejointoyées après un sablage de surface pour dégrassage.



Les éléments d'architecture et de décor (rosace, colonnes...) ont été consolidés et sécurisés, la restauration des statues décoratives (St Martin...) a été confiée aux E^{ts} Legrand de Darnétal, qui avaient déjà travaillé sur le retable. A terme c'est tout l'édifice qui était menacé : l'enjeu était de taille et il fallait une réaction rapide. Une garantie décennale sera appliquée sur les travaux menés. Récemment, étaient présents sur le site, le maire de Mers, l'adjoint Michel Delépine mais aussi l'adjoint aux travaux Jean-Paul Hédouin et l'inspecteur des travaux Pol-Albert Bugnot pour l'architecte Kardous.

Actuellement c'est le côté vers la rue Joseph Legad et ses chéneaux très abîmés qui vont être traités durant environ 2 mois. Une dernière phase est prévue dans le cadre de la réfection complète de l'église, celle la plus exposée à la Manche, de même que des travaux de toiture sur l'abside, avec une fin des travaux en juillet. Coût : 220 861 euros hors taxes soit 1,45 MF. Les travaux

sont partiellement supportés par la ville sur emprunt, et subventionnés par le Conseil Général et l'Etat par le biais de la D.G.E pour plus de 50 %.


Edmond Douillet, l'architecte bâtisseur d'églises



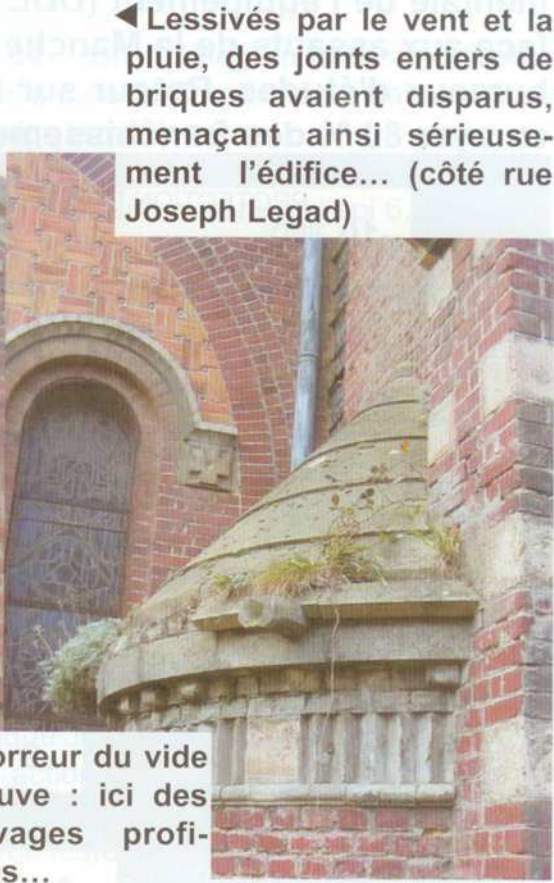
Construite de 1928 à 1934, l'église est dûe à l'architecte amiénois Edmond Douillet : un personnage animé d'une foi profonde, qui a suivi sa construction en grim pant lui-même sur les échaffaudages à près de 80 ans ! Ce bâtisseur exceptionnel a réalisé entre autres l'hôtel Carlton, l'église Ste Jeanne d'Arc et l'église du Sacré-Cœur ainsi que les maisons de style moyenâgeux près du parvis de la cathédrale d'Amiens. Grâce à une utilisation judicieuse de la brique et de la pierre, l'église Saint Martin est le parfait reflet de son style, elle a hélas été amputée en 1972 d'une grande partie de son clocher, trop lourd et trop fragile : un grand regret pour bon nombre de mersois, car il se trouve qu'il aurait été possible de le sauvegarder...

1928 - 2004 : des dégâts importants pour l'église St Martin...

◀ Lessivés par le vent et la pluie, des joints entiers de briques avaient disparus, menaçant ainsi sérieusement l'édifice... (côté rue Joseph Legad)




Seconde phase actuellement en cours : le côté de la rue Joseph Legad pendant deux mois, puis dernière phase : la façade maritime et la réfection de la toiture de l'abside...




La nature a horreur du vide et elle le prouve : ici des plantes sauvages profitaient des trous...



▲ Les ferraillements internes des éléments décoratifs rouillaient. Ici ils font éclater les colonnes en morceaux... (façade maritime)



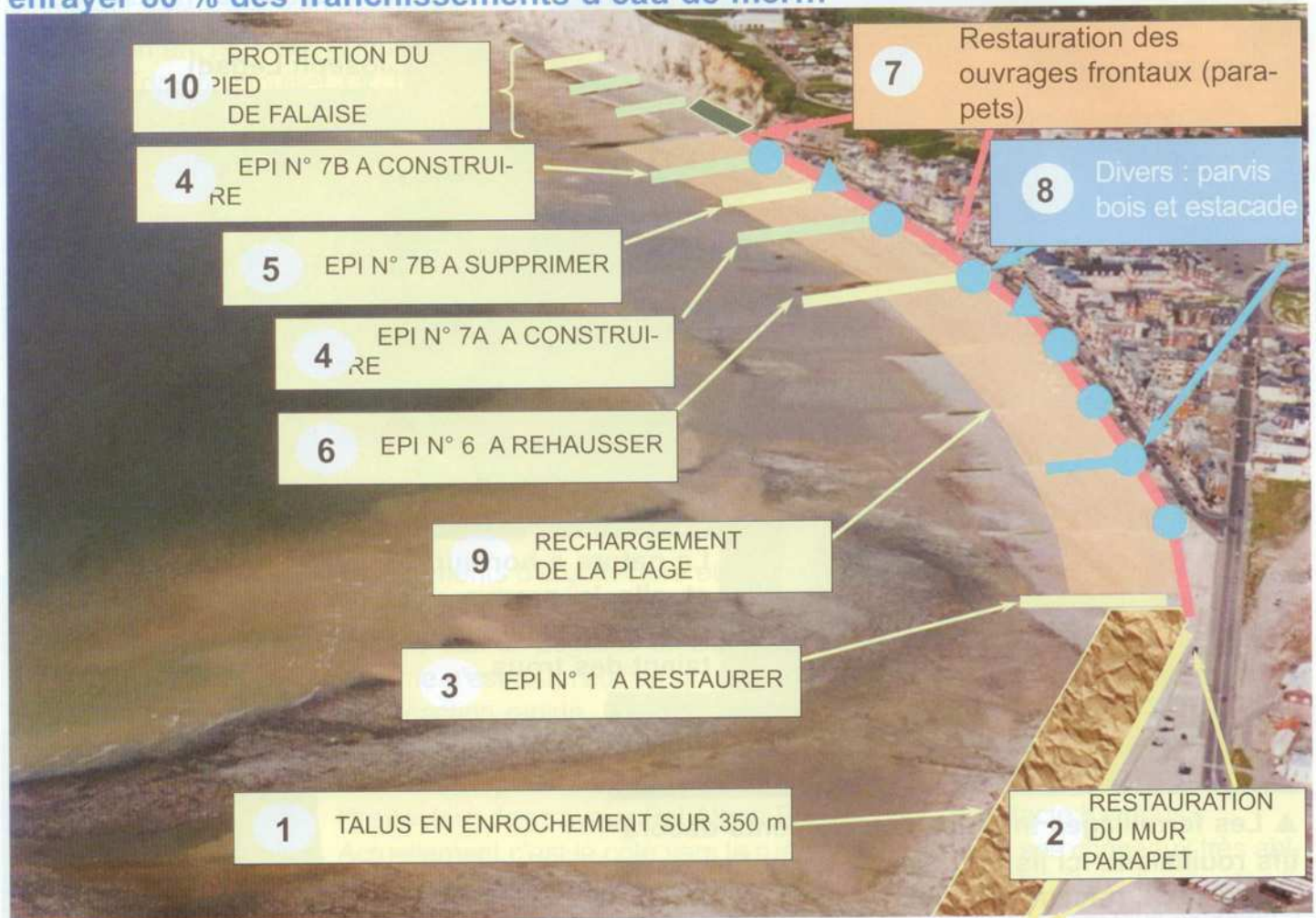
◀ Une colonne de briques de parement menace de s'effondrer sur toute sa hauteur ou presque. De nombreux joints de briques et de pierre manquent à l'appel ... (façade maritime)



▲ Avec l'érosion, des briques sont tout simplement tombées, menaçant la totalité de la corniche qui se trouve désolidarisée de l'ensemble (fissures...)

DÉFENSE CONTRE LA MER

En octobre à la salle des fêtes, une large présentation par la Direction Départementale de l'équipement (DDE 80) du dispositif arrêté en vue de défendre Mers face aux assauts de la Manche a réuni les mersois en face des décideurs et des bureaux d'études. Retour sur les aspects concrets de ce dispositif qui devrait enrayer 80 % des franchissements d'eau de mer...

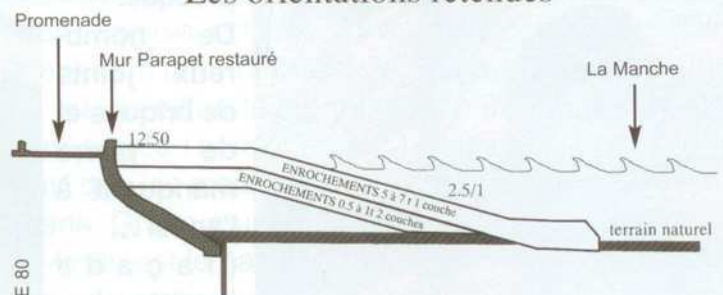


Rappel des grands objectifs du chantier :

- Réduire les franchissements d'eau dans la partie Sud-Ouest de la plage. (face à la gare SNCF)
- Restaurer la plage de galets et les ouvrages de défense. (épîs, parapets, ouvrages frontaux...)
- Protéger le pied de falaise.
- Rendre cohérent l'ensemble des ouvrages pour une insertion paysagère respectueuse du site.
- Rétablir partiellement le transit littoral.

- 1** 1^{ère} phase : traitement de la zone principale de franchissement de l'eau face à la gare du Tréport par la pose d'un talus amortisseur en enrochements
- 2** et restauration du mur parapet.

Les orientations retenues



Source DDE 80

Coupe de principe du talus amortisseur

Financement

Plan de financement prévisionnel :

- 20 % Syndicat Intercommunal
- 25 % Conseil Général de la Somme
- 25 % Conseil Général de la Seine Maritime
- 30 % Etat

Phase 1 : prévisionnel du chantier

- **Jusqu'à mi juin 04** : production et livraison des enrochements.
- **De novembre à décembre 2003** : restauration du parapet et épi 1.
- **De janvier à mi-juin 04** : construction du talus amortisseur en enrochements face à la gare du Tréport, pour traiter le franchissement massif lors des tempêtes.
- **De mars à mi-juin 04** : construction des épis 7a et 7b.
- **Janvier et février 2004** : réhaussement de l'épi 6.
- **De janvier 2004 à mi juin et de mi septembre à fin février 2005** : restauration du front de mer (parapets sur toute la longueur).
- **Mi septembre à fin février 2005** : aménagements divers (parvis en bois aux épis, escaliers d'accès aux galets, estacade...)
- **Janvier 2005** : destruction de l'épi 7.

Phase 2 : protection du pied de falaise

La falaise de Mers doit être protégée au niveau de son pied. En effet, elle comporte une voie d'accès au quartier de la falaise, une voie qui ne se trouve plus qu'à quelques mètres du vide.

L'érosion s'accélère, par le vent et le gel, mais aussi par le biais de l'important travail de sape opéré par les vagues lors des tempêtes : « *Le talus de galets qui se trouve au pied de la falaise est parfois protecteur s'il est important, mais il peut être néfaste s'il ne l'est pas, car il se constitue alors en autant de projectiles qui vont aller racler la craie et la fragiliser.* » indique Jean-Marc Hoeblich dans son rapport intitulé « Les falaises de Picardie, état des lieux, enjeux, actions » publié par l'Association pour la Sauvegarde du Littoral. Il était donc urgent d'agir, les palplanches (épis métalliques) sont en très mauvais état, et le programme de défense contre la mer prévoit justement un volet de protection du pied de la falaise, détaillé ci-dessous.

Enquête publique (janvier / février 2004) - Appel d'Offres (1^{er} semestre 2004) - Attribution des marchés (septembre 2004) - Déroulement des travaux (octobre 2004 / juin 2005)



Divers : **Maître d'Ouvrage** : SIER Mers les Bains - Le Tréport, **Partenaires financiers** : Etat/Feder/CR Picardie/CG Seine Maritime CG Somme / SIVU Mers-le Tréport, **Conducteur d'opération** : DDE 76 (Subdivision du Tréport) - DDE 80 (SMN-BETM), **Bureau d'Études (analyse des impacts)** : CREOCEAN, **Bureau d'Études Techniques** : BCEOM (Maître d'œuvre des travaux), **CSPS** : ARC EN SITE, **Contrôle technique** : ACOGEC, **Entreprise chargée des travaux 1^{ère} phase** : SEMENTP / DEMATHIEU ET BARD

Tempêtes et inondations : retour en arrière...

Après un siècle de lutte contre les éléments, le chantier de défense contre la mer est enfin sur les rails. En attendant la pose des premiers blocs de pierre et la réalisation de l'ouvrage complet décrit en pages précédentes, retour sur les dates les plus importantes ...



▲ **15 et 16 mars 1914** : la mer ravage la côte, endommage la digue sur 100 m entre Mers et le Tréport, ouvre une brèche de 15 m de long dans le parapet et en sape le sous-sol. Elle recouvre l'esplanade d'un mètre de galets sur 500 mètres de long et inonde le centre de Mers en totalité. Avec panache, des messieurs se feront prendre en photo sur leur tacot prisonnier des eaux...



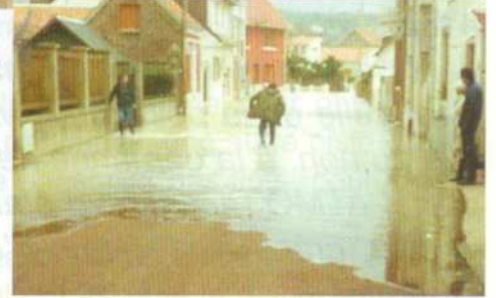
▲ **Novembre 77** : Sous l'effet de très violentes rafales de vent, des vagues gigantesques déferlent : 5 fois la mer envahira la ville en 7 marées : 500 maisons, caves et garages inondés, un niveau d'eau jamais atteint, des centaines de millions d'anciens francs de dégâts, un décès par noyade dans une chambre, un autre par blessures.



L'attente n'est plus permise : les autorités réagissent, le préfet se déplace, l'armée est mobilisée : elle construira à la « fée des Mers » une digue de fortune avec des sacs plastiques bleus, gris et noirs qu'elle remplira de sable. La commune fait aussi déposer des tas de cailloux et de terre pour tenter d'arrêter l'eau, la ville est coupée de sa voisine Tréportaise. Les pompiers et la croix rouge aident plusieurs personnes âgées inondées...



▲ **Novembre 1984** : Mers est une nouvelle fois dévastée. Les vagues recouvrent l'esplanade de tonnes de galets, des villas sont endommagées, le restaurant « Les Mouettes » est enfoncé. En 88, nouvelle alerte, les mersois se protègent au mieux, ils posent des réglettes en bas de leurs portes, des planches collées au silicone ou au plâtre pour faire barrage, souvent en vain.



▲ **5 Février 1990** : du jamais vu. Avec des vents d'une rare violence, Mers est encore gravement inondée, les dégâts sont importants. Les trains entrent dans la gare les roues dans l'eau, on ne voit plus la limite entre le quai et le port du Tréport. La digue de Cayeux sur mer cède aux assauts de la mer en furie, les bas-champs sont inondés. Le Président de la République François Mitterrand se déplacera avec 4 ministres, mais les mersois ne verront rien venir de l'état...



1990 : les mersois assistent perplexes à la puissance de la mer, qui a réussi à arracher une partie du parapet intermédiaire face à la gare. De nombreuses habitations et des équipements communaux (golf, stade...) seront détériorés par les eaux qui prendront leur temps pour s'évacuer

En 91 nouvelle alerte (digue de béton éventrée), 92 aussi... sans compter toutes les autres alertes, les coups de vent... Toutes ces années sont mémorables pour les mersois qui se retrouvent à chaque fois les pieds dans l'eau avec des dégâts considérables. Les premières inondations ont été signalées en 1903, en 1905 le maire sollicitait déjà des autorités une réaction, à deux ans près il aura fallu un siècle pour y parvenir. Il fallait faire quelque chose : 80 % des tentatives de la mer devraient être enrayées par le nouveau dispositif que nous vous présentons en pages précédentes (source : bureau d'étude D.D.E 80), avec comme référence la tempête de 90, un phénomène se représentant environ tous les cinquante ans selon les spécialistes...

L'air que nous respirons...

Une question posée depuis des années par les mersois, les touristes et les résidents secondaires reste sans réponse, c'est celle de la pollution à Mers, olfactive ou non. A la demande de la municipalité, ATMO Picardie va établir un diagnostic grâce à la venue d'un camion laboratoire ...

Depuis des années, nombre de mersois, de touristes et de résidents secondaires se posent des questions : l'atmosphère de Mers est-elle polluée ? Que rejettent les usines très proches de la commune, et est-ce dangereux pour la santé ?

Pourquoi a-t-on l'impression que l'odeur la plus fréquente est celle de l'ammoniacque ? Quels impacts sont causés par les rejets dans l'atmosphère des trois plus grandes entreprises locales en particulier ? Pourquoi est-ce qu'il arrive de voir périr rapidement des plantations récentes ?

Autant de questions auxquelles va tenter de répondre ATMO Picardie, une association agréée par le ministère de l'Environnement et spécialisée dans la surveillance de la qualité de l'air, association à laquelle la ville de Mers vient d'adhérer. Venu à Mers cette semaine, Alain Cornille, directeur d'ATMO Picardie, a indiqué qu'un camion laboratoire effectuant des prélèvements nuit et jour serait installé à Mers d'ici le second semestre 2004.

En attendant, ATMO Picardie va prendre contact avec les indus-



triels et étudier avec eux la nature de leurs rejets (ozone, So₂, oxydes d'azote, composition des poussières, composés acides, hydrocarbures, etc) :

« La participation active des industriels est essentielle, mais s'il y a refus on fera quand même... » indique Alain Cornille, qui ajoute toutefois qu'il ne pense pas que les seuils limites soient dépassés.

D'autre part en terme d'odeurs rien n'est en fait évident : « La perception des odeurs est une question subjective, il n'y a pas de textes existants à ce sujet. » indiquait-il, ajoutant que dans ce cas une étude complémentaire pourrait être menée par la suite

- ENVIRONNEMENT



Alain Cornille et Atmo Picardie vont analyser l'air à Mers.

et qu'il existait des filtres et des investissements potentiels.

Quoi qu'il en soit, le maire Emmanuel Maquet et les élus souhaiteraient, selon les résultats des analyses, installer un partenariat intelligent avec les sources de ces pollutions olfactives ou non : « L'inquiétude est là depuis des années. La logique de déplorer sans agir est terminée. Il nous fallait des professionnels, car nous ne sommes pas à même de juger nous-mêmes. Cette fois on va pouvoir étudier la question de près. » a-t-il souligné.

En cas de problème, il est possible d'agir, s'il y a dépassement des normes par exemple (Un rapport sera publié, une réunion publique pourrait être organisée).

Le diagnostic aura le mérite d'une part de mettre fin aux rumeurs et de rassurer s'il y a lieu, d'autre part de permettre la mise en place d'une collaboration efficace avec les entreprises concernées pour traiter au mieux les problèmes.

A suivre...

La sécurité routière

Un vrai problème



Les élus sont inquiets à propos de la sécurité de la route départementale 1015, c'est-à-dire l'avenue principale qui traverse Mers en une véritable ligne droite.

Propice aux vives accélérations comme le prouve la photo ci-dessous, cette ligne droite crée un danger réel car de trop nombreux automobilistes ne respectent pas la limitation à 50 km/h obligatoire en ville. Les élus, déjà sollicités par les nombreuses remarques des riverains notamment lors des réunions de quartier, sont en train d'y réfléchir.

Des contacts ont été pris avec la gendarmerie pour obtenir des contrôles radar pertinents, une autre piste constituerait peut-être à installer des îlots pour casser la vitesse.

Cette route étant «départementale», c'est le Conseil Général qui assume la responsabilité de l'ouvrage. Malgré nos nombreuses interventions, cette assemblée n'a pas encore inscrit ces aménagements au titre de ses priorités.

En attendant la mise en place de ces mesures, la municipalité en appelle au civisme des automobilistes en leur rappelant que la limitation de vitesse en ville doit absolument être respectée, il en va de notre sécurité à tous.



Secteur Sauvegarde

A l'initiative de la Commission Municipale chargée du PATRIMOINE, un groupe de travail (ou comité de pilotage) a été créé.

Il se compose ainsi :

- M. EMMANUEL MAQUET, maire
- M. MICHEL DELEPINE adjoint au maire chargé du patrimoine
- M. JEAN-LOUIS ALLEGRAND Conseiller Municipal délégué au secteur sauvegardé
- M^{me} CLAUDE LARCHER
- M^{me} et M. CORNET
- M. CLEMENCE, habitants le Secteur Sauvegardé.
- M. XAVIER PERES président de l'association des Propriétaires
- M. GEORGES GARDEZ président de l'office de Tourisme

Il s'est réuni le 15 novembre dernier.

Une nouvelle réunion de travail est prévue le 24 janvier 2004 .

Comment sauvegarder notre patrimoine balnéaire, comment le valoriser, soutenir et encourager les restaurations de qualité qui sont d'ailleurs de plus en plus nombreuses, comment faire aimer ce patrimoine exceptionnel en dissuadant les initiatives sauvages, de mauvais goût et parfois irrémédiables ?

Tels sont les objectifs du groupe qui entend peser de tout son poids dans le prochain règlement définitif du Secteur Sauvegardé.

Si vous le jugez nécessaire vous pouvez, par écrit, faire part de vos observations, propositions ou doléances, auprès du service « Patrimoine » de la Mairie.

Contact : M^{me} NICOLE GRAIN secrétaire
M. MICHEL DELEPINE Adjoint au maire

SO.TRE.BAT

Entreprise Générale

Maçonnerie - Béton Armé
Génie civil - Plâtrerie
Carrelage

Zone d'Activités Sainte-Croix
BP75

76470 LE TRÉPORT

Tél. : 02 35 86 38 58

Fax : 02 35 86 18 88

<http://monsie.wanadoo.fr/sotrebato>



ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

DELCOURT

10, rue Pagnoux
80350 MERS LES BAINS

☎ **02 35 50 26 99**

Fax : 02 35 50 72 69

AUDIO - SYNERGIE

Son - Eclairage *L'Eclairage*
Vidéo - Vente
Location *La Vidéo-Pro*
Dépôt - Vente
Animations *Le Son*



72, rue Charles Morin - **76260 EU**

Tél. : 02 35 86 77 30 - Fax : 02 35 86 68 17



SO-MA-CA

Société Malandain Cailleux

Fabricant menuiserie - Alu - PVC

Miroiterie

Z.A. de Gros-Jacques

80880 SAINT-QUENTIN-LAMOTTE

Tél. : 03 22 60 61 29 - Fax : 03 22 60 55 20

Jardinerie - Animalerie - Fleuristerie - Décoration



**LE PLUS GRAND CHOIX POUR
VOS LOISIRS.**

Jardins, balcons, terrasses, décoration et animalerie
FRANCHISÉ INDÉPENDANT

ETS Pierre MORJAT SARL

Zone industrielle - **76260 EU**

Tél. : 02 35 86 35 03



Dyes et Christian Villefroy

Maître Artisan - Diplômé de l'École Supérieure de Couverture d'Angers

Couverture - Zinguerie - Plomberie - Sanitaire - Chauffage central

31, rue de la République - **76260 Eu**

Tél. : 02 35 86 18 65 / 02 35 86 50 68

Fax : 02 35 50 26 42

Stéphane PEQUERY

Boulangerie - Pâtisserie Fine
Confiserie
Chocolaterie - Pains Spéciaux



55, rue André Dumont - **80350 MERS-LES-BAINS**

Tél. : 02 35 50 02 40

Electricité Générale
Rénovation habitat

Alain OLEJNICZAK

8, rue Charlemagne - **80350 MERS-LES-BAINS**

Tél./Fax 02 35 86 33 61

Port. 06 70 03 84 68

LE CAMION BLANC



Vidanges - Déchets

80460 Oust-Marest - **76260 EU**

☎ **03 22 30 73 71**

SAINT-GOBAIN
DESJONQUERES

L'ESPRIT DU VERRE

Flaconnage pour Parfumerie et Pharmacie

Usine de **MERS-LES-BAINS 80350**

Tél. : 02 35 50 47 00



OFFICE DE TOURISME **

43 rue Jules Barni BP 17

80350 MERS-LES-BAINS

Tél. : 02-27-28-06-46 Tél. : 02-27-28-06-48

officedetourisme@ville-merslesbains.fr

Site Internet : <http://www.ville-merslesbains.fr>

www.somme-tourisme.com



OFFICE DE TOURISME

HORAIRES D'OUVERTURE : 10 h – 12 h et 14 h 30 – 18 h 30

Fermé le dimanche (oct-mars)

L'Office sera fermé du :

24 décembre 2003 au 4 janvier 2004 inclus

**TOUTE L'ÉQUIPE DE L'OFFICE DE TOURISME VOUS SOUHAITE
DE JOYEUSES FÊTES ET UNE BONNE ANNÉE !**

Opération commerciale de l'UCIAM

1^{er} tirage : Samedi 20 décembre 2003
à 18h30

2^{ème} tirage : Lundi 5 janvier 2003
à 18h30

Lieu : Accueil Office de Tourisme

Prise de date :

Samedi 5 juin 2004

Bal de la Fête des Mères

animé par Benny DELHOVE

& son orchestre

Réservation à l'Office de Tourisme

Idées cadeaux !

Nouveautés Librairie

Voyage en Côte Picarde, 32 €

Agenda 2004 Côte Picarde, 15,90 €

Bord de mer, 40 € Etc



Un seul numéro d'appel pour tous les
Offices de Tourisme :

Faites le ☎ 3265

et dites le nom de la commune

(0,34 €/min)

www.tourisme.fr

Réserver un hôtel, un vol,
des séjours insolites,
des événements culturels...

BON WEEK END EN VILLES C'EST :

- deux nuits d'hôtel pour le prix d'une

- 33 destinations

- des activités culturelles et de loisirs
à prix réduits

- 1 cadeau de bienvenue

Partez à la découverte de la France

en optant pour la formule

« Bon Week-End en Villes ».

Les hôtels participant à l'opération vous invitent à bénéficier
de **deux nuits pour le prix d'une**, avec une arrivée le vend-
redi ou le samedi.

Nouveauté : **les petits déjeuners** sont inclus dans le forfait.
Le prix comprend donc une nuit d'hôtel et deux petits déjeu-
ners sur la base d'une chambre simple ou 4 petits déjeuners
sur la base d'une chambre double.

Organisée en partenariat avec les Offices de Tourisme, sous
l'égide de la **FNOTSI**, cette opération regroupe **33 destina-
tions** à prix réduit. Du 1^{er} novembre au 31 mars dans les villes
rouges, et toute l'année dans les villes bleues, vous pouvez
ainsi vous évader en multipliant vos escapades touristiques le
temps d'un week-end...

**Aix-en-Provence, Angers, Belfort, Chambéry, Gap, Le Havre,
Lille, Marseille, Montbéliard, Montpellier, Nancy, Nevers, Rouen,
Saint-Étienne, Saintes, Sarreguemines, Versailles.**

**Amiens, Avignon, Carcassonne, Clermont-Ferrand, Grenoble, Le-
Puy-en-Velay, Lyon, Metz, Montélimar, Mulhouse, Nantes, Rennes,
Saint-Denis, Saint-Germain-en-Laye, Saint-Nazaire, Troyes.**

Renseignements à l'Office de Tourisme

Pour obtenir la brochure :

Club Bon Week-end en Villes - LP Gestion

45944 Orléans cedex 9 - Tél. : 02 38 74 04 04

www.bon-week-end-en-villes.com

* FNOTSI : Fédération Nationale des OTSI



Si vous souhaitez aider l'Office de tourisme dans son rôle d'acteur économique pour la commune :

Bulletin d'adhésion 2004

Nom :

Soutien

10 euros

Prénom :

Adhésion :

23 euros

Adresse :

Date :

Signature :

Les adhérents à jour de leur cotisation et ayant au moins un an d'appartenance à l'Office de tourisme ont le droit de vote à l'assemblée générale.

Fleurissement

Des mersois s'illustrent au concours de l'ADEVIM 6

Quatre familles mersois ont été reçues en octobre à la salle Dailly par les élus et le maire Emmanuel Maquet, à l'occasion de la remise des prix du concours de fleurissement organisé par l'ADEVIM 6 (association des 6 cantons du Vimeu).

Ont été mis à l'honneur pour la qualité du fleurissement : M^{me} Patricia Pallier (rue des Violettes), M^{me} Thérèse Dion (rue des Canadiens), M^{me} Béatrice Lebeau (Rue Charlemagne) et M^{me} Odette Olivier (Avenue Florimond).

Le maire a souhaité dire à ces personnes particulièrement méritantes la reconnaissance de la municipalité pour leurs efforts, qui rejoignent ceux faits depuis deux ans et demi par la ville et son service espaces verts géré par Rudy Delbecque (Ex : fontaines à fleurs de l'axe du 18 juin 40).

Un bémol toutefois : au regard de ses efforts la ville avait bon espoir de figurer au moins en seconde position du classement communes du concours ADEVIM 6, et c'est finalement encore un classement en 3^{ème} position qu'elle obtient. Le maire Emmanuel Maquet et les élus se sont déclarés déçus de ce classement qui ne récompense pas les hommes du service des Espaces verts pour leur efforts mais aussi la ville de sa contribution budgétaire.



Les massifs du centre ville l'été...

Dites le avec des fleurs toute l'année...

Il fait bon vivre à Mers-les-Bains, et il faut souligner que le fleurissement, qui participe grandement à l'image de marque de la station en renforçant son attractivité, permet aussi aux mersois d'évoluer dans un cadre agréable.

Grâce au travail de l'équipe des espaces verts, la station n'est pas fleurie que l'été pour les touristes mais aussi à longueur d'année, grâce à un choix judicieux de plantations de saisons...



... et l'hiver comme ici fin novembre

Un label
"Station verte
de vacances"
pour Mers ?



La ville a déjà beaucoup investi dans le domaine du fleurissement et ce n'est pas fini. La plantation d'arbustes à feuillages persistants réhaussés par des vivaces est une des pistes que pourrait suivre la municipalité pour l'année prochaine, qui par ailleurs a décidé de se porter candidate à l'obtention du label «Stations Vertes de Vacances», celui-là même qui était réuni en congrès national à Eu début octobre.

Le Service Espaces Verts

...l'œuf en repas de Noël...
NAISSANCES



Le Service Espaces Verts dépend des services techniques que dirige Hervé Duplessis, il se compose de 6 personnes dont le chef d'équipe Rudy Delbecque.

Actuellement l'équipe profite de la saison d'hiver pour entretenir le camping municipal du Rompval : taille d'arbustes et de haies, élagage de peupliers, nettoyage, abattage d'ormes atteints de graphiose (maladie cryptogamique) et nouvelles plantations, taille du « ventre » des clôtures de Cyprès, étêtage tous les 3 ans, étude et maintien de l'aspect paysager...

Autant dire que le travail ne manque pas jusqu'à la mi-février, avant la préparation de la saison, dès avril pour le centre-ville. L'équipe répare aussi les bacs carrés en bois qui agrémentent le centre-ville à longueur d'année : application d'un traitement d'étanchéité et remise en peinture..▶



Même en hiver, de splendides massifs sont redessinés et fleuris pour l'amélioration globale du cadre de vie. Pour cela il est fait appel à des végétaux de saison : « pomponettes » (chrysanthèmes), pensées, arbustes persistants...▼



▶ Sur la place, en saison estivale, les splendides fontaines à fleurs bordent de leurs cascades multicolores l'avenue du 18 juin 1940, sans compter le rond-point d'entrée de ville, les massifs de l'école Curie, ceux du front de mer...

Centre Communal d'Action Sociale

La ville et le C.C.A.S ont invité les aînés mersoïses pour un repas de Noël...

Dimanche 7 décembre dès midi à la salle des Fêtes, un petit repas sympa était proposé par la ville et le CCAS aux aînés mersoïses à l'approche des fêtes de Noël, histoire de concrétiser le plaisir que l'on a de se retrouver de temps à autre.

C'est une nouveauté car il s'agissait d'un premier repas de Noël, à destination des personnes âgées de plus de 65 ans.

150 mersoïses et mersoïses ont répondu présents, servis avec le sourire par toute l'équipe du CCAS.

De très nombreux élus du conseil municipal dont le maire Emmanuel Maquet et l'adjoint Michel Delépine, vice-président du CCAS, étaient également présents.



Les aide-ménagères : un plus pour les personnes âgées

Les personnes âgées de 60 ans et sans activité peuvent bénéficier, par le biais de leur caisse de retraite, d'une **aide-ménagère à domicile**.

Le C.C.A.S gère un service de 7 aide-ménagères. Selon les cas, et les revenus de la personne intéressée pour avoir une aide-ménagère, il existe un barème. Pour tous renseignements n'hésitez pas à nous contacter en mairie, à l'accueil ou par téléphone au 02.27.28.06.60.

L'allocation Personnalisée d'Autonomie (APA)

Les personnes qui souhaiteraient bénéficier de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) peuvent se renseigner en mairie. En tant que service mandataire, à l'heure actuelle le C.C.A.S gère en effet 42 dossiers APA. Si les personnes intéressées ne savent à qui s'adresser pour trouver leur salariée, nous avons une liste de candidates à leur proposer.

Chercher un emploi sur Internet avec le Point Relais ANPE

**Le point relais A.N.P.E de Mers :
un atout pour les demandeurs d'emploi de la commune.**



En complémentarité de l'antenne ANPE de Friville, le point-relais permet aux mersoïses de consulter les offres d'emploi sur place.

Les demandeurs d'emploi peuvent consulter plus de 200 offres sur la Somme et la Seine-Maritime, actualisées en temps réel. Ils peuvent être guidés et aidés dans leurs différentes démarches et utiliser un ordinateur du cybersite pour rédiger leur C.V.

Les 1^{er} et 3^{ème} jeudis du mois, une formatrice en insertion, Nathalie Glachant, peut aussi leur proposer un atelier Internet pour faciliter leur recherche : consultation du site anpe.fr, envoi de candidature par mail, rédaction de lettre de motivation, curriculum vitae...

Point-relais : 3 rue Paul Doumer (dans les locaux du cybersite) les lundis et jeudis matin : accueil et consultation d'offres, renseignements et aide à la constitution de dossier ou de démarches.

Etat - civil 2003

NAISSANCES

. Janvier

Damerval Lucie 31.01.03 à Dieppe

. Février

Ruchot Adonis 03.02.03 à Dieppe

Halusiak Théo 12.02.03 à Dieppe

Pollet Eva 14.02.03 à Dieppe

Bossennec Ninon 19.02.03 à Dieppe

. Mars

Le Pors Thomas 23.03.03 à Dieppe

. Avril

Copin Steven 08.04.03 à Dieppe

. Mai

Nawrot Jules 03.05.03 à Dieppe

Hébert Clémence 20.05.03 à Dieppe

. Juin

Delimaugue Lilou 08.06.03 à Abbeville

Damerval Fiona 27.06.03 à Dieppe

. Juillet

Boimare Clément 09.07.03 à Mers-les-Bains

. Août

Dubal Gwendal 02.08.03 à Abbeville

Déjardin Louise 04.08.03 à Dieppe

Houzet Chloé 05.08.03 à Lille

. Septembre

Saillard Eléanore 09.09.03 à Dieppe

Tessier Anne-Laure 15.09.03 à Dieppe

. Novembre

Vespier Océane 03.11.02 à Dieppe

Denis Tipierre 25.11.03 à Dieppe

A noter également que 7 baptêmes Civils ont été célébrés en mai, juillet et septembre

MARIAGES

26 Avril Holinirina Alimalala/ Frédéric Gervois

24 Mai Mélanie Gicquel/Jean-Marc Knockaert

31 Mai Joceline Mau/Jean-Luc Réjaud

7 Juin Laurence Poidevin/Reynald Pollet

5 Juillet Sophie Debeaurain/Sébastien Leroux

12 Juillet Delphine Cousin/François Ménard

2 Août Sabine Lecuyer/Yann-Gaël Dupuy

30 Août Julie Heux/Benoît Aulin

Anne-Laure Dupuy/Alain Cordonnier

27 Septembre Ludivine Alix/Stéphane Picard

27 Décembre Chantal Holleville/Jean-Louis Gaulard

DECES

Berthe Chantal 01.09.03 à Rouen

Bocquillon Marguerite 07.07.03 à Abbeville

Boitouzet Pierre 01.11.03 à Dieppe

Caron Marguerite 16.01.03 à Eu

Choquart Andrée 21.01.03 à Mers-les-Bains

Christophe Marie 17.08.03 à Mers-les-Bains

Costard Désiré 25.09.03 à Eu

Croisy Georgette 11.05.03 à Eu

Dahlab Fetta 21.05.03 à Salouel

Davergne Marthe 14.07.03 à Mers-les-Bains

Deregnancourt Georgette 06.07.03 à Mers-les-Bains

Douay Guy 31.06.03 à Mers-les-Bains

Dulieux Alain 27.09.03 à Mers-les-Bains

Dumont Louis 29.06.03 à Abbeville

Dumouchel Sébastien 15.10.03 à Mers-les-Bains

Fauqueux Claude 30.10.03 à Mers-les-Bains

Favre Annette 13.04.03 à Eu

Fouldrin Lucas 11.07.03 à Challans

Gest Fernand 01.05.03 à Mers-les-Bains

Lavacry Alfred 05.06.03 à Dieppe

Lebeuf Jack 07.05.03 à Mers-les-Bains

Machy Jean-Claude 14.09.03 à Salouel

Mauger Claude 14.03.03 à Mers-les-Bains

Monchaux Louise 21.04.03 à Abbeville

Mopin Paulette 31.03.03 à Mers-les-Bains

Ngugen Roger 02.06.03 à Eu

Pion René 12.11.03 à Dieppe

Piot Jean 17.02.03 à Eu

Prin André 16.02.03 à Abbeville

Renault Marie-Louise 08.09.03 à Mers-les-Bains

Richard Marcelle 15.05.03 à Saint-Valéry-sur-Somme

Simonetti Jean 01.01.03 à Mers-les-Bains

Stievet Louis 04.06.03 à Mers-les-Bains

Tiennot Alfred 07.06.03 à Mers-les-Bains

Vosresowa Walli 08.01.03 à Mers-les-Bains

Les échos de la vie locale...

VIVRE LE SPORT AVEC LE C.O.B !

Le COB Athlétisme, présidé et animé par Jacky Wattebled et de nombreux bénévoles passionnés, organisait récemment sur la prairie la seconde manche de la coupe des cross du Conseil Général de Seine-Maritime, après la première qui a eu lieu en octobre à Eu. La troisième et dernière, la finale, aura lieu en janvier au Tréport. 150 inscrits dont beaucoup de petits mersois se sont dépassés et ce malgré la température peu hospitalière.



A noter que tous les lundis soir au collège de Mers, il y a une séance entraînement pour les enfants de 3 à 6 ans. Pour tous renseignements, ne pas hésiter à leur rendre visite...

Préparer l'avenir avec les Sapeurs Pompiers Mersois

Chef de corps des pompiers, l'adjudant-chef Patrice Mopin était en novembre au collège de Mers avec le caporal-chef Dubois et les caporaux Douillet et Parmentier.

Objectif : sensibiliser les jeunes mersois de 5^{ème} aux missions des pompiers grâce à des ateliers-découverte, en partenariat avec le collège, représenté par le principal Robert Dumur.

Le but est de récupérer des vocations et de réaligner les bancs de l'école des jeunes sapeurs pompiers.



En effet il se trouve qu'il y a trop peu d'élèves actuellement pour assurer la relève et le maintien des effectifs : « Cette action permet de découvrir l'école des jeunes sapeurs pompiers dès la 5^{ème} avec, à l'issue de 3 ans de formation, une intégration opérationnelle au corps dès l'âge de 16 ans en tant que cadet », indique Patrice Mopin, qui ajoute : « Nous avons du mal à recruter. Si aujourd'hui nous avons des jeunes intéressés, par exemple par le côté secouriste et sportif, il pourrait y avoir un prolongement par la suite, en fonction de ce que souhaite le jeune et avec l'avis des parents ». Pour tous renseignements, s'adresser à la caserne...

Les échos de la vie locale...

Le père Dominique-Marie Dupré accueilli par les élus

Les élus et le maire Emmanuel Maquet ont accueilli officiellement à la salle Ernest Dailly le père Dominique-Marie Dupré, nouveau curé de la paroisse de Mers, qui vient de succéder au père Jean Bequet.

L'arrivée du père Dominique-Marie Dupré coïncide d'ailleurs avec le démarrage tant attendu des travaux de l'église. (Voir notre article à ce sujet) C'est le maire qui a souhaité la bienvenue au père Dupré après une présentation de la station.

Originaire de Molliens-Dreuil, le père Dupré a été ordonné prêtre en 1977 après le grand séminaire inter-diocésain de Reims.



Vicaire à Saint-Pierre d'Amiens, quartier du pigeonier, il devient responsable diocésain de la catéchèse et du catéchuménat en 1987, puis responsable de l'enseignement catholique en 1989.

Curé d'Albert en 1994, on lui confie la paroisse Notre Dame du Vimeu à Fressenneville en 2002, enfin en 2003 on lui confie également la paroisse Notre Dame des Falaises, celle de Mers qui comprend également Ault et Saint-Quentin La Motte et Woignarue, en qualité d'administrateur : « Dans le respect de la neutralité, je souhaite vous réaffirmer notre plaisir de vous voir arriver à Mers. Je sais que toute la communauté paroissiale est mobilisée à vos côtés. » indiquait le maire de Mers Emmanuel Maquet avant de laisser l'adjoint au patrimoine Michel Delépine présenter les travaux de l'église.

Le père Dupré ne sera pas en permanence à Mers, il n'est pas un prêtre résident, mais il sera secondé par une équipe laïque qui se met en place. Pour autant il a déjà établi de très nombreux contacts avec les mersois.

Des Mersois décorés

Lors du 11 novembre et après les cérémonies d'usage au cimetière face aux tombes des soldats sacrifiés, les mersois, les élus, les pompiers et les anciens combattants se sont retrouvés en cortège au monument aux morts.

Aux côtés du maire et des élus, Guy Duplessis a décoré plusieurs anciens combattants : Henri Beaudou a reçu la Croix du Combattant et le Titre de Reconnaissance de la Nation, Jacques Pancras, la Commémorative d'AFN, Marcel Hagnéré, le Titre de Reconnaissance de la Nation agrafe Algérie et Robert Delacourt, le Titre de Reconnaissance de la Nation agrafe Indochine...



Quatre anciens combattants mersois décorés...

Histoire et Patrimoine

La rue Julien Hédin, qui mène au poste de secours, possède la particularité d'avoir deux plaques nominatives et de s'appeler aussi rue du Fortin.

Julien Hédin était l'un des tous premiers résistants mersois, il fut arrêté et déporté par les allemands.

Même si le nom d'usage est bien sûr rue Julien Hédin, la rue du Fortin porte bien son nom, elle fait directement référence à l'histoire de la commune, par la présence à cet endroit dès 1802 d'un fortin napoléonien de défense côtière.



Le corps de garde de ce fortin a été détruit en 1876 pour ne pas entraver l'édification du front de mer, débutée en 1868, et par là même, pour faciliter la vue sur la mer des clients de l'un des premiers casinos mersois.

De ce fortin nous conservons une gravure, mais aussi une trace plus réaliste grâce à une antique photo, presque une image toutefois tant elle a été retouchée, particulièrement bien il est vrai.

Cette représentation du fortin marque en même temps la genèse de la station balnéaire de Mers, à l'époque où le centre ville et les villas du front de mer n'existaient pas encore, c'est-à-dire avant 1868...

En 1867, Mers ne comptait que 432 habitants...



Connaissez-vous votre ville ?

Dans quelle rue de Mers peut-on observer cette superbe vierge à l'enfant protégée par des ferrures ouvragées ?



Dans quelle rue de Mers peut-on observer cette plaque en fer émaillée fort sympathique, désignant le nom d'une habitation ?



Réponses : La vierge décore une façade de la rue Paul Viguier, la plaque est celle d'une villa rue Henri Lebeuf, en allant vers la rue Barni.

Le bow-window composé d'une alternance de verre de couleur est assez particulier, il peut être observé à l'entrée de la rue Raspail. Quant à la tête de Lion, elle est une composante majeure de la façade de la villa « La Violette » sur l'esplanade, à gauche du « Bellevue »...

Hommage d'un mersois à ses amis disparus...

En écho à l'hommage que nous avons rendu aux résistants mersois Ernest Lesec et Jules Mopin dans le précédent bulletin municipal, un mersois qui les a bien connus, Mr Maurice Prévot, a souhaité lui aussi leur rendre hommage, à eux et aux autres résistants, avec un poème de sa composition...

Nostalgie...

Qu'êtes vous devenus, vous mes amis d'enfance,
Qu'êtes vous devenus dans ce monde perdu ?
Vous étiez nés ici sur la côte de France,
Où vous avez appris ce qui est défendu.

Un jour, petits enfants, vos parents vous comblaient,
D'affection, de tendresse et de beaucoup d'amour.
Vous étiez le bonheur et l'on vous adorait,
Et vous avez grandi, aimant à votre tour.

Et le temps a passé et vous étiez des hommes,
Aimant votre pays, aimant la liberté.
Vos idées ont grandi c'est naturel en somme,
De pouvoir dire bien haut, de pouvoir s'exprimer.

Et puis ce fut la guerre, l'invasion de la France,
Sous la botte ennemie vous n'avez pas plié.
Gardant dans votre cœur espoir et puis vengeance,
Aux combattants de l'ombre vous vous êtes rangés..
Traquant l'envahisseur, l'attaquant par surprise,
Vous sapiez son moral et puis vous risquiez gros.
Jusqu'au jour où la chance, qui n'était plus de mise,
Vous étiez arrêtés, torturés au cachot.

Et puis ce fut le jour, ce jour tant redouté,
Où l'on vous a conduit pour l'ultime voyage.
Vous étiez des enfants perdus, abandonnés,
Dans nos cœurs attristés nous gardons votre image.

Qu'êtes vous devenus, vous mes amis d'enfance,
Qu'êtes vous devenus dans ce monde perdu ?

Des noms gravés au coin des rues ?

A toi Dédé, à toi Jules, à Lucien, à André...

Maurice Prévot.

La Fête des Baigneurs



De nombreux mersois souhaitant déjà connaître les dates de la fête des baigneurs 2004, la municipalité a le plaisir de leur confirmer que celle-ci se déroulera bien cet été, les Samedi 24 et Dimanche 25 juillet.

Durant ces deux jours, Mers basculera à nouveau 100 ans en arrière pour revivre cette grande époque. La municipalité donne rendez-vous à tous les mersois, aux associations, aux commerçants, bref à tous ceux qui auront envie de partager ces deux jours de fête pour en faire à nouveau un moment exceptionnel de convivialité, elle les remercie par avance de ce qu'il leur sera possible de faire. Le programme sera connu en temps utile...

CHANTS MARINS EN FEVRIER, SAINT PATRICK EN MARS !

La municipalité est ravie de convier tous les passionnés de musique celtique et de chants marins à son prochain festival (dernier week-end de février), actuellement en cours d'élaboration par le service culturel, de même qu'à la traditionnelle Saint-Patrick (13-14/03). Nous retrouverons avec plaisir l'ambiance chaleureuse de ces soirées exceptionnelles, dont le programme sera largement communiqué en temps utile.

A cette occasion la ville de Mers est heureuse de vous offrir une place gratuite, sur présentation du coupon à découper ci-dessous...

Ville de Mers les Bains

Chants marins et Saint-Patrick édition 2004

**Bon valable pour l'entrée gratuite
d'une personne, à remettre à l'entrée
du concert de votre choix...**

PERMANENCES

Permanences des élus

MAQUET Emmanuel, Maire

Permanence : samedi de 10h à 12h
sur rendez-vous

En semaine sur rendez-vous

E-mail : maire@ville-merslesbains.fr

THOMIRE Christian, finances, culture, tourisme

Samedi de 10h à 12h sur rendez-vous

E-mail : christian.thomire@ville-merslesbains.fr

DELEPINE Michel, social, patrimoine, cimetière

Mardi (horaires au 02 27 28 06 63)

E-mail : michel.delepine@ville-merslesbains.fr

OBRY Yvon, personnel, associations, vie sportive

Anciens combattants : le matin sur rendez-vous

E-mail : yvon.obry@ville-merslesbains.fr

LETU Rose, affaires scolaires, enfance

Le matin sur rendez-vous

E-mail : rose.letu@ville-merslesbains.fr

HEDOUIN Jean-Paul, voirie, bâtiments communaux

Sécurité : vendredi matin sur rendez-vous

E-mail : jp.hedouin@ville-merslesbains.fr

DOUILLET Régine, environnement, espaces verts
sur rendez-vous

E-mail : regine.douillet@ville-merslesbains.fr

Secrétariat au **02 27 28 06 60**

Permanences au Portillon

ASSISTANTE SOCIALE :

Lundi de 14 h à 17 h

CENTRE RELAIS :

Lundi de 8 h 30 à 12 h

CONSULTATION DES NOURRISSONS :

1^{er} et 3^{ème} lundi de 14 h à 17 h

SECURITE SOCIALE :

Mardi de 14 h à 16 h 30

**ASSOCIATION DEPARTEMENTALE
D'ACCES AU DROIT :**

1^{er} Mardi de 9 h 30 à 11 h 30

CRAM :

2^{ème} Mardi de 10 h à 11 h 30

ODA :

Mercredi de 8 h 30 à 9 h 30

MISSION LOCALE :

2^{ème} Mercredi de 14 h à 17 h

ALCOOL ASSISTANCE :

3^{ème} Mercredi de 17 h à 19 h

INSER'SOMME :

1^{er}, 3^{em} et 4^{ème} Jeudi
de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h

CONCILIATEUR :

1^{er} Samedi de 10 h à 11 h 30

CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES :

en Mairie de Friville-Escarbotin
Vendredi de 9 h à 12 h



EURL THIESSET

Zone Commerciale
AUCHAN

**80350
MERS-LES-BAINS**

Tél. : 02 35 50 59 80

LA FOIR'FOUILLE
Le Bon Réflexe

VINCENT IMMOBILIER

Locations - Ventes - Syndic de copropriété

58, rue Jules Barni - 80350 MERS-LES-BAINS

☎ 02 35 86 93 43

Fermé le Lundi

Place d'Orléans - 76260 EU

☎ 02 35 50 13 72

Fermé le Samedi

Programme TRAVERSE - 2004

Avril

1 au 25 avril –

Vernissage samedi 3 avril 19H
Marie-Pierre Laboulandine, peintre
Philippe Desloubieres, sculpteur

Mai

29 avril au 23 mai –

Vernissage samedi 1 mai 19H
Cécylia Olszewska, peintre
Marquis, sculpteur

Juin

27 mai au 20 juin –

Vernissage samedi 5 juin 19H
Françoise Carrasco, sculpteur
Anne Pourny, peintre

Juillet

24 juin au 25 juillet –

Vernissage samedi 3 juillet 19H
Andréa Legoff, peintre
Felix Oliva, sculpteur

Août

29 juillet au 22 août –

Vernissage samedi 7 août 19H
Brigitte Romaszko, céramiste
Alain Jacomy, sculpteur

Septembre

26 août au 26 septembre –

Vernissage samedi 4 septembre 19H
Kheir-Eddine Hassaïne, dessinateur
Sophie Verger, sculpteur

Octobre

1 au 24 octobre –

Vernissage samedi 2 octobre 19H
« Quartier libre » artistes picards

Novembre

28 octobre au 28 novembre –

Vernissage samedi 6 novembre
Tirage au sort « Action-soutien » 19H
Françoise Delmas, peintre
Cusa, sculpteur



TRAVERSE - Ass Loi 1901 -

10 rue Sadi Carnot 80350 Mers-Les-Bains

Tél./Fax : 02 35 86 11 85 - 06 08 14 63 72

E-mail : traverse80@free.fr



Téléthon 2003 : Merci!

(Environ 6500 euros !)



La municipalité, l'office de tourisme, les présidents et les membres des associations participantes, les pompiers, bref tous ceux qui étaient là durant ces deux jours exceptionnels vous remercient vivement pour votre participation de soutien à cette lutte contre la maladie.

Grâce à vous et aux nombreux bénévoles, de nombreuses promesses de dons ont pu être collectées pour environ 6500 euros, soit une progression de 12 % par rapport à l'an dernier. Une fois de plus le dynamisme des mersois et des associations n'a pas été vain, alors encore merci et rendez-vous à l'année prochaine...



Ça chante sur scène avec Richard Derain et l'EMM...

Beaucoup de monde sous le chapiteau de 400 m² le double de l'an dernier

Les enfants des écoles ont participé aux activités sportives proposées par le C.O.B...

Les enfants aussi ont poussé la Chansonnette...

Et Hop !

Le record de Michel Gleyo : 42h dans la piscine de Mers

René Walle et Laurence Portier de l'Office de Tourisme au stand de collecte des dons



des logements qui changent la vie

Vous cherchez un logement locatif ?

**La SIP c'est 1200 logements
dans l'Ouest du Département**

Agence Littoral : 44, place de la Libération
80100 ABBEVILLE

Tél. : 03 22 20 26 62 - Fax : 03 22 20 26 69

www.sipimmo.com

Siège Social : 13 place d'Aguesseau BP 5 - 80005 AMIENS CEDEX 1
Tél. : 03 22 80 40 40 Fax : 03 22 72 41 98